

Contrat de réservation

À compléter, signer et à renvoyer accompagné de l'acompte demandé

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Portable : _____ E-mail : _____

Je suis allocataire VACAF : n° allocataire : _____, Caisse départementale : _____

Dates souhaitées

Arrivée le : ___ / ___ / ___ Départ le : ___ / ___ / ___

| Location Hébergement | Emplacement camping |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Lodge<input type="radio"/> Mobil-home Duo<input type="radio"/> Mobil-home Famille<input type="radio"/> Mobil-home Famille éco (ancienne génération)<input type="radio"/> Mobil-home Tribu<input type="radio"/> Chalet | <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Tente / Dimensions : _____<input type="radio"/> Caravane / Longueur : _____<input type="radio"/> Camping-car / Longueur : _____<input type="radio"/> Matériel supplémentaire |

Assurance annulation (fortement conseillée) : 5% du montant du séjour avec un minimum de 15 € (hors frais de dossier et hors taxe de séjour)

Participants au séjour

Nom / Prénom / Date de naissance

1 _____
2 _____
3 _____
4 _____
5 _____
6 _____
7 _____
8 _____

Options

(tarifs à la semaine) merci d'indiquer les quantités désirées

- Climatisation 35€
- Chaise bébé 18€
- Lit bébé 18€
- Pousette 18€
- Kit bébé 40€
- Frigo 28€
- Barbecue à gaz 31€

Règlement

30% du montant total + 23€ de frais de dossier + assurance annulation (recommandée)

Le solde est à régler un mois avant votre arrivée.

Chèque, Chèque vacances

Carte bancaire : Mastercard VISA CB

N° _____ expire le ___ / ___ cryptogramme _____

Virement bancaire IBAN : FR76 1470 6001 3960 4215 0900 141 - code swift : AGRIFRPP847

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de réservation au verso et m'engage à les respecter sans réserves.

Cadre réservé au client

Date : ___ / ___ / ___

Bon pour accord + Signature

Cadre réservé au camping

Reçu le : ___ / ___ / ___

Acompte : _____

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

- La réservation est définitive à réception du courrier de confirmation envoyé par le camping.
- Le contrat de réservation, dûment complété et signé, sera accompagné d'un règlement de 30 % du montant total du séjour à titre d'acompte, de 23 € de frais de dossier, ainsi que 5% du montant total (options incluses) si vous souscrivez à l'assurance annulation interruption. Toute réservation sans acompte ne sera pas prise en compte.
- Solde du séjour : à régler 1 mois avant votre arrivée.
- Pour toute réservation effectuée moins d'un mois avant l'arrivée, la totalité du séjour sera réglé à la signature du contrat.
- Tout séjour commencé est dû en totalité. Aucun remboursement ou déduction ne sera accordé en cas de départ anticipé ou d'arrivée retardée.
- Toute modification pouvant entraîner, ou non une variation du montant du séjour, doit être signalée dès que possible et au plus tard le jour de votre arrivée.
- La location d'hébergement à la semaine en juillet et août s'effectue du samedi 16 h au samedi 10 h.
- La location d'emplacement en juillet et août s'effectue du jour d'arrivée 14 h au jour du départ 12 h.
- La réservation est personnelle, il est interdit de sous louer ou de céder l'emplacement à un tiers.
- Le gestionnaire doit être avisé de tout retard afin de conserver votre location, il se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement s'il restait sans nouvelles 2h après la date prévue de votre arrivée. Aucun remboursement et/ou aucune réduction ne seront appliqués.
- La direction du camping se réserve le droit de changer l'emplacement indiqué sur la confirmation, et ce jusqu'au jour de votre arrivée.
- Lors de la réservation, des demandes particulières peuvent être formulées par le client. Toutefois, même si le Camping s'engage à apporter une attention particulière à ces demandes, nous ne pouvons garantir de les satisfaire
- Pour les locations, une caution de 400 € est demandée à votre arrivée pour couvrir les éventuelles dégâts matériels. Celle-ci sera conservée le temps de l'intervention éventuelle et détruite après acquittement de la facture. Un mail vous avertira de sa destruction. En effet, en raison d'un grand nombre d'arrivées et départs au même moment, l'état des lieux ne pourra être effectué en votre présence. Le ménage n'est pas inclus dans nos tarifs, celui-ci devra être effectué par vos soins. La caution couvre également d'éventuels frais de ménage. Si celui-ci n'est pas fait correctement (si la location n'est pas prête à être relouée en l'état et nécessite le passage d'une femme de ménage), le coût facturé sera de 50 € pour un Lodge, 70 € pour un MH DUO., 90 € pour un MH FAMILLE., 130 € pour un MH TRIBU. et 150 € pour un Chalet.
- Le non-respect du règlement intérieur du camping (affiché à l'accueil et disponible sur demande) entraîne l'annulation pure et simple des obligations du camping envers le locataire et lui permet de mettre fin au contrat à sa convenance et sans remboursement.
- Droit à l'image: Vous autorisez le camping, expressément et sans contrepartie, à utiliser sur tous supports publicitaires, les photos et/ou vidéos qui pourraient être prises au cours de votre séjour de vous ou de vos enfants. Dans le cas contraire, veuillez-nous le notifier par courrier recommandé en y joignant une copie de pièce d'identité de la (ou les) personne(s) concernée(s).
- Animaux : A l'entrée dans l'établissement, la carte de tatouage et le certificat de vaccination antirabique sera obligatoirement présentée. Conformément à l'article 211-1 du code rural, et aux décrets et arrêtés ministériels d'application, les chiens de 1^{er} CATÉGORIE « chiens d'attaques » (Pit-bulls) sont INTERDITS. Les chiens de 2^{ème} CATÉGORIE « de garde et de défense » (ROTTWEILLER ET TYPES), devront être muselés et tenus en laisse par une personne majeur (Article 211-5 du C.R.). Les animaux ne doivent pas être laissés en liberté, ni même enfermés en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.
- Le locataire doit être obligatoirement assuré en responsabilité civile.
- En cas de déclaration inexacte du demandeur, sur quelque point que ce soit, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.
- Clause attributive de juridiction: les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal des Sables d'Olonne.
- En cas de litige et après nous avoir contacté, vous avez la possibilité de saisir un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi sont les suivantes : CM2C - 14 Rue St Jean - 75017 PARIS. Site internet : www.cm2c.net.

ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION

Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance). Cette assurance est facultative et représente 5 % du cout du séjour (avec un minimum de 15€).

La prime d'assurance doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable. Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultables en ligne sur www.camping-la-michenotiere.com. L'assurance annulation proposée dépend de la société Quatuor courtage. Le camping La Michenotière ne saurait être tenu responsable des conditions générales de prise en charge.

Sans souscription de votre part à l'assurance proposée et quel que soit le délai entre l'annulation et les dates de votre séjour, aucun remboursement ne pourra être exigé pour quelques motifs que ce soit et la totalité du montant du séjour vous sera demandé.